



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

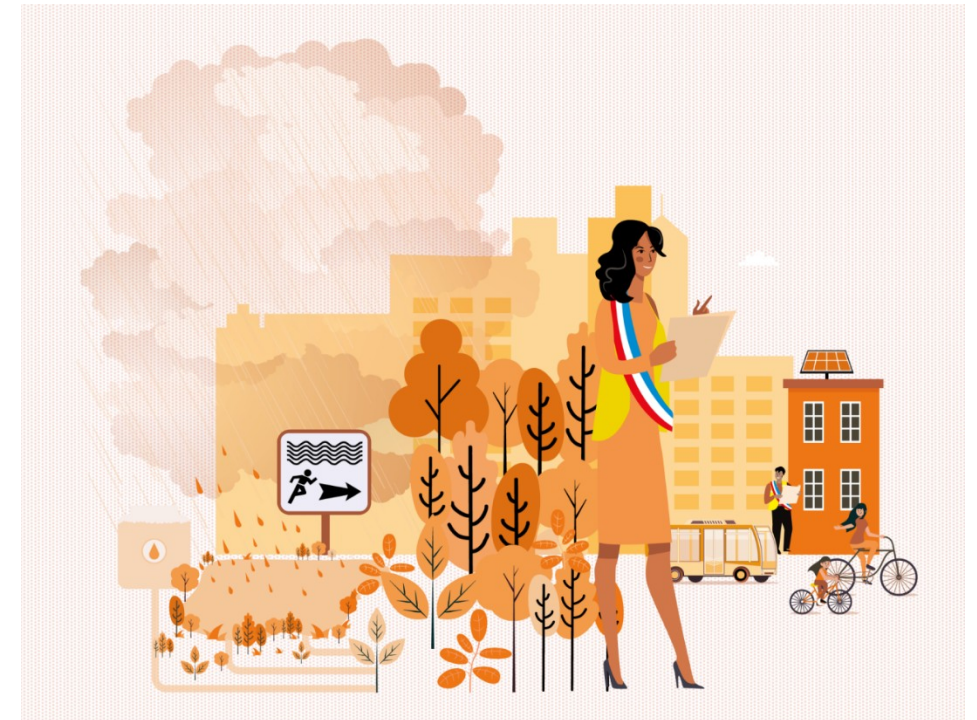
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADEME

Dispositifs pour l'émergence des projets de méthanisation

Comité Départemental de Transition Énergétique
Groupe de travail Energies renouvelables
13 mars 2023



ADEME

Opérateur d'Etat sous tutelle :

- Du ministère de la transition écologique
- Du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur

Domaines d'activités :

- Trajectoires bas carbone et changement climatique
- Energies renouvelables
- Bâtiments
- Entreprises-Industries
- Bioéconomie durable
- Mobilités-transports
- Qualité de l'air
- Changement comportements et mobilisation
- Economie circulaire
- Sites et sols pollués

Budgets :

- 757 M€ en 2021
- 2 Milliards dans le cadre de France Relance (2021-2022)

Nos missions

- Amplifier le déploiement de la transition écologique
- Contribuer à l'expertise collective
- Innover et préparer l'avenir.

Combien, où ?

- 904 collaborateurs dont 393 en régions
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge)
- 17 directions régionales



Longue vie
aux objets



Méthanisation : quelles retombées ?

Un traitement des déchets optimisé

2 x moins cher
que l'incinération
ou l'enfouissement

Demain, des biodéchets à mobiliser

D'ici le 1^{er} janvier 2024, tous les citoyens, entreprises et collectivités seront concernés par le tri à la source des biodéchets pouvant être valorisés via la méthanisation.

15 à 20 %
des matières
introduites sont
des biodéchets



Des énergies renouvelables

Un méthaniseur traitant
15 000 tonnes/an
de matières

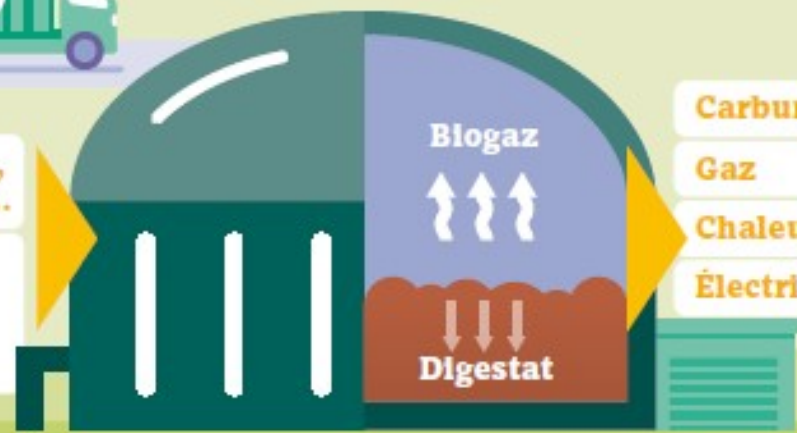
500
maisons
chauffées
=
ou

60 bus urbains
alimentés en carburant

Le biogaz émet
6 à 8 x moins
de gaz à effet de serre
que le gaz d'origine fossile

Déchets verts,
alimentaires...

Effluents
d'élevage,
résidus de
culture...



Un moteur économique

4 400 emplois non délocalisables
en 2020 et d'autres à venir

Un soutien à l'agriculture

1 unité de méthanisation sur une exploitation



- ▶ Une réduction des gaz à effet de serre de l'élevage
- ▶ Des revenus complémentaires
- ▶ Une autonomie énergétique (chauffage des bâtiments, carburant pour les tracteurs)
- ▶ Une réutilisation du digestat pouvant remplacer jusqu'à **70 %** des engrais minéraux

Et la concurrence avec l'alimentation ?

La France impose une limite aux cultures principales dédiées à la méthanisation. Les méthaniseurs doivent valoriser en priorité les effluents d'élevage, biodéchets et couverts agronomiques*.

* Cultures intermédiaires entre 2 cultures alimentaires



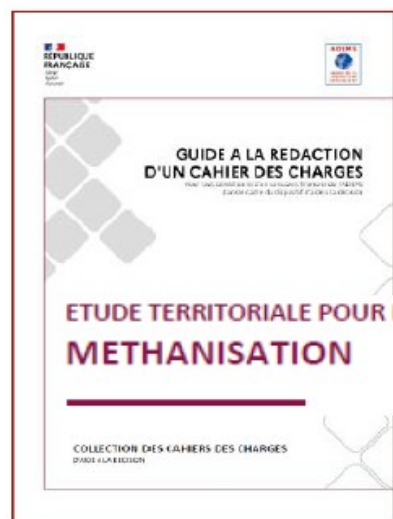
Les études amonts des projets de méthanisation

- **Etude territoriale** de potentiel de développement de la méthanisation
- **Étude de faisabilité** des unités de méthanisation :
 - à la ferme
 - centralisée
 - en industries agro-alimentaires
 - biodéchets des collectivités
 - station d'épuration urbaines (STEU)
- **Accompagnement au montage projet** après étude de faisabilité :
 - Études de raccordement au réseau public de gaz
 - Etudes d'AMO avant construction de l'installation.
 - Etudes pour la concertation locale/communication/information
 - Etudes agronomiques
 - Appui au montage juridique et du plan de financement des projets collectifs

Outils (cahiers des charges) et financements

Taux d'aide ADEME : 50 à 70%

Etude-action territoriale



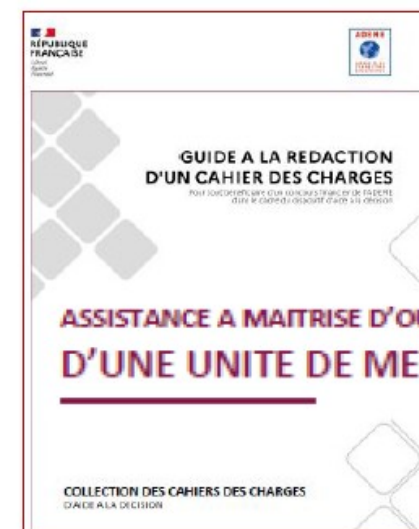
A l'échelle d'un territoire,
détecter des projets
possibles et des volontés
de portage

Etude de faisabilité



Vérifier la viabilité technico-
économique d'un projet précis :
décider de faire ou pas

Assistance à maîtrise d'ouvrage



Une fois la faisabilité validée,
définir le projet avec précision

[A télécharger ici](#)

Contact : pierre.laurent@ademe.fr

L'accompagnement des acteurs de la charte biogaz

GRDF/ GRTGAZ

- Information des élus et des services techniques
- Etude des réseaux pour l'injection du biométhane
- Les usages du biométhane sur le territoire
- Visites de sites et retours d'expérience

ADEME

- Financement des études et des sites
- Ressources documentaires
- Retour d'expérience méthanisation et mobilisation des biodéchets

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Accompagnement et conseils aux collectivités et porteurs de projet privés
- Co-animation des comités méthanisation régional et départementaux
- Soutien à l'investissement des unités de méthanisation

BPIFRANCE

- Financement de projets en complément de banques

OPPORTUNITÉ
POSSIBLE ?

AURA EE

- Centre de ressources
- Accompagnement et conseils aux collectivités et porteurs de projet privés innovants
- Animation de la filière

CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Accompagnement à l'émergence de projets
- Etude de gisements issus des fermes et pré-étude d'épandage
- Mobilisation des agriculteurs
- Visites de sites et retours d'expérience

SERVICES DE L'ÉTAT

- Animation et conseil auprès des collectivités et porteurs de projet
- Animation des comités départementaux méthanisation et transition énergétique
- Instruction et délivrance des autorisations administratives : permis de construire, procédure ICPE/IOTA, agrément sanitaire, attestation ouvrant droit au tarif d'achat

Financement des investissements : méthanisation et chaleur renouvelable

Sur la Haute-Savoie :

6 filières pour développer la production de chaleur et de froid renouvelables



- **Méthanisation** aidée par 4 sources de financement gérées par l'ADEME :

FONDS
CHALEUR
EXPERTISE ET FINANCEMENT

FONDS
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

FRANCE
NATION
VERTE
Agrir · Mobiliser · Accélérer



et par la Région

>> en mesure chaque années d'accompagner les bons projets

- **Chaleur renouvelable :**

FONDS
CHALEUR
EXPERTISE ET FINANCEMENT

520 M€/an
au national

- Très gros projets gérés en direct par l'ADEME
- Petits et moyens projets : Contrats chaleur renouvelable avec enveloppe de **26,6M€ d'aide**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contact :

Laurène DAGALLIER – laurene.dagallier@ademe.fr

Référente des territoires de la Haute-Savoie

Pierre LAURENT - pierre.laurent@ademe.fr

Référent technique méthanisation